



LE MONTAGE SÉCURITAIRE D'UN CHANTIER

FORMATION

INTRODUCTION

Chaque année, il y a plus de 12 000 interventions des inspecteurs de la CNESST sur les différents chantiers de construction. Lors de ces interventions, près de 21 000 dérogations sont observées et plus de 2 400 constats d'infraction sont émis. Pour les employeurs, cette formation vous offrira les outils nécessaires afin de mettre en place des moyens de prévention concrets et efficaces pour identifier, contrôler et éliminer les dangers présents sur vos chantiers. Pour les travailleurs, vous serez en mesure de reconnaître les dangers et de prendre les moyens pour assurer votre propre sécurité. Ensemble, vous éviterez ainsi de faire partie des statistiques !

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Reconnaître les principales causes d'accidents liées aux activités de travail.
- Comprendre l'importance des mesures de sécurité à mettre en place tel que prévu à la Loi.
- Identifier les risques présents sur un chantier.
- Planifier les éléments de sécurité à mettre en place.
- Comprendre l'importance de mettre en place les différents éléments de protection collective et individuelle en lien avec les travaux à exécuter.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les responsabilités et les obligations légales du maître d'œuvre, des employeurs et des travailleurs.
- La préparation et le montage sécuritaire d'un chantier de construction.
- Les équipements de protection collective et individuelle.
- L'inventaire, l'inspection et l'utilisation des outils et équipements.
- Les travaux à proximité des lignes électriques, des ouvertures, des tranchées, d'une voie publique et des espaces clos.
- Les échelles, les échafaudages, les appareils de levage de charge et l'évacuation des rebuts.
- La manutention manuelle des charges.
- Les périmètres de sécurité.
- Les moyens de promouvoir des attitudes sécuritaires.
- La présentation des fiches préventives en lien avec le programme de prévention.

MATÉRIEL ET DURÉE

- La formation inclut (maximum 20 participants) :
 - Le matériel didactique.
 - La présentation visuelle.
 - Une attestation de formation pour chaque participant.

Durée : 3 h 30

- ✓ **Contenu participatif et interactif.**
- ✓ **Formations dynamiques par des conseillers d'expérience.**
- ✓ **Des horaires flexibles, adaptés à vos besoins.**

INSCRIPTION

Par courriel :
formation@gestess.com

Par téléphone :
450 436-1919, poste 60
Sans frais : 1 888 307-8394

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).



SIÈGE SOCIAL
223, rue St-Georges, bureau 100
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5A1
T 450 436-1919

T 1 888 307-8394
www.gestess.com